

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

C'est Madame Lagarde qui est d'un autre temps

- Politique -

Date de mise en ligne : lundi 23 juillet 2007

Démocratie & Socialisme

Sur i-Télé, le 19 juillet, Christine Lagarde, a déclaré que le « carcan des 35 heures » lui paraissait « désuet et daté d'une autre époque ». « Il faut, bien entendu, qu'il y ait un chiffre maximal » d'heures de travail, a-t-elle concédé. « Mais dans l'intervalle, il faut de la flexibilité, il faut du mouvement », a conclu la ministre, défendant son projet de loi pour le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat qui favorise le recours aux heures supplémentaire.

C'est Madame Lagarde qui est d'un autre temps. Du temps des Maîtres des Forges...

Nos aînés avaient raison de lutter et de réclamer dès 1848 la baisse de la journée de 14 h à 12 h puis à 10 h et dès le début du siècle dernier ils réclamaient les "trois huit", "8 h de travail, 8 h de repos, 8 h de sommeil," et cette revendication, non seulement n'est pas désuète mais est de plus en plus d'actualité, avec les énormes temps de transport qui s'ajoutent au travail.

Et en 1874, le travail de nuit a été interdit pour les enfants de moins de 16 ans, c'est le gouvernement de Mme Lagarde, un des plus désuets réactionnaires, au sens propre, du monde, qui l'a rétabli en août 2005. (travail des apprentis autorisé de nuit et de dimanche à partir de 15 ans par les ordonnances du gouvernement Villepin-Sarkozy-Lagarde)

La France en adoptant en 2002 les 35 h comme "durée légale" a été à l'avant-garde, admirée par les salariés du monde entier.

En 70 ans, nous sommes passés de 40 h (qui étaient aussi d'avant-garde) en 1936, à 39 h en 1982, et 35 h en 2002... Chaque fois avec la gauche. Nous avons ainsi démontré qu'en 70 ans, il y avait une possibilité de progrès pour les humains au travail : on a prouvé en 70 ans qu'on pouvait à la fois gagner plus, produire plus et travailler moins. La France a aujourd'hui le plus fort taux de productivité horaire au travail dans le monde. Et Lagarde, désuète veut nous ramener au 19e siècle, sans durée légale du travail...

Pourtant cette durée légale 151 h 66 est la base de calcul du salaire, du Smic mensualisé, des grilles salariales des conventions collectives, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires, elle n'est, en effet, pas la durée maximale. La durée maxima est, hélas, restée fixée à 48 h (au lieu d'être abaissée à proportionnellement à 44 h ce qu'aurait du faire la gauche) et cette durée maxima est souvent foulée aux pieds, et les libéraux en Europe veulent actuellement la remettre en cause (opt out) et la porter à 65 h voire 72 h...

Avec près de 4 millions de chômeurs de facto, (ACDC) on se demande comment et pourquoi il faudrait encourager les heures supplémentaires, et laisser les employeurs faire travailler plus ceux qui ont déjà un travail au détriment de ceux qui n'ont pas de travail.

Avec les gains de productivité énormes qui sont faits chaque année, on se demande pourquoi on ne les partage pas ces résultats entre tous les salariés, au lieu d'exclure des salariés du travail et d'imposer du surtravail aux autres.

Dans un pays où stress, burn out, karochi, conduisent à un suicide par jour au travail, à 700 accidents mortels, à 4500 handicapés graves, à 600 000 arrêts de travail pour maladie, (1) et où les cadences s'intensifient en permanence, on comprend mal que Mme Lagarde, grande riche bourgeoise, ose aller contre un siècle de luttes en faveur de la réduction du temps de travail.

Gérard Filoche, le 20 juillet 2007